

# **Déclaration de l'Algérie - 72ème session du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED**

## **Point de l'ordre du jour : Débat général**

**Monsieur le Président,**

**Madame la Secrétaire générale,**

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

La délégation de mon pays a l'honneur de participer aux travaux de la soixante-douzième session du Conseil du commerce et du développement et félicite la CNUCED et Madame la Secrétaire générale pour le succès remarquable de la seizième Conférence de la CNUCED, qui a confirmé le rôle central de l'organisation dans l'appui aux pays en développement face aux transformations économiques mondiales.

**Monsieur le Président,**

L'Algérie réaffirme son soutien constant au travail de la CNUCED et salue sa coopération fructueuse avec elle :

- Dans le cadre des programmes d'appui aux exportations sectorielles, l'Algérie a organisé, en partenariat avec la CNUCED, un atelier national en avril 2024 pour élaborer un plan de développement des exportations de dattes et de produits de la pêche, avec le développement de chaînes de valeur et de projets concrets tels que les banques de pollén, avec le soutien de la CNUCED ;
- Le 26 août 2025, l'Algérie a lancé, en coopération avec la CNUCED, l'« Évaluation de l'état de préparation au commerce électronique » pour renforcer la transformation numérique et autonomiser les PME, en réponse à la croissance exceptionnelle du secteur du commerce

électronique qui a enregistré un taux de croissance annuel de 92% depuis 2020 ;

- Concernant les études préparées, le rapport de la CNUCED sur l'investissement mondial a confirmé que l'Algérie a enregistré une croissance de 18% des investissements directs étrangers en 2025, atteignant 1,43 milliard de dollars, reflétant le succès des réformes économiques et l'amélioration du climat des affaires.

**Excellences,**

l'Algérie déploie son nouveau modèle de développement, qui s'articule autour de trois piliers : la diversification économique, la transformation numérique et le développement durable. Ce modèle s'inscrit en parfaite harmonie avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies pour 2030 et la Vision 2063 de l'Union africaine. Le pays accorde une priorité particulière à l'intégration économique africaine, convaincu que la prospérité du continent dépend du renforcement des échanges commerciaux et productifs entre ses États.

Cet engagement s'est concrétisé par l'organisation du Salon du commerce intra-africain, qui a permis la conclusion de plusieurs accords stratégiques

**Monsieur le Président,**

Les défis internationaux actuels exigent le renforcement de la coopération multilatérale et la garantie d'un système commercial mondial plus juste et transparent au profit des pays en développement et des pays les moins avancés. Dans ce contexte, l'Algérie propose d'intensifier les efforts par le renforcement des capacités numériques, l'élargissement du financement concessionnel et le renforcement de la coopération Sud-Sud, pour garantir des opportunités de développement et d'investissement équitables et durables pour tous les pays.

**En conclusion,**

L'Algérie renouvelle son engagement ferme envers la coopération internationale et la solidarité entre les peuples, confirmant sa disposition à poursuivre sa contribution efficace et constructive dans le cadre des travaux de la CNUCED, pour soutenir les trajectoires de croissance durable et réaliser un développement inclusif et équitable pour tous les pays.

**Merci, Monsieur le Président.**